

## Relevé de décisions du 21 janvier 2022 (visio)

**Elus présents** : Daniel FORESTIER - Alain MOLIMARD - François DAUPHIN - Guy GORBINET - Didier LIENNART - Simon RODIER.

**Elu(s) absent(s)** : Marc MENAGER – Jean SAVINEL - Stéphanie ALLEGRE-CARTIER - Valérie Prunier.

**Techniciens** : Snéjana GUCESKI – Olivier GALLO-SELVA.

.....

### Relevé des décisions prises par le bureau :

- ⇒ Le Bureau décide d'adopter les propositions suivantes :
  - qu'un dispositif expérimental soit mis en place en 2022 : Bureaux d'Information Touristiques (Arlanc, Olliegues et St-Germain l'Herm) qui s'appuient sur les MSAP, définition d'un niveau de service, afin de toucher un public le plus large possible.
  - que pour l'instant, une convention annuelle soit passée avec la MDT, sur la base de celle proposée dans le projet de délibération qui sera présenté au conseil du 10 février ;
  - qu'un bilan soit effectué à la fin de l'année, que la convention triennale soit modifiée, en prenant en compte ces conclusions et que la participation soit définie en adéquation avec ces conclusions ;
- ⇒ Le bureau décide que le Bureau d'information Touristique de Saint-Anthème, et l'OT d'Ambert seront aménagés.
- ⇒ Le Bureau décide d'attendre la réponse du propriétaire du local d'Ambert, avant de prendre la décision de déménager les locaux de l'OT d'Ambert. Réponse mercredi 26 janvier 2022.

### Relevé des décisions prises par délégations données au Président :

/

### Ordre du jour du bureau du mercredi 26 janvier :

- Etat des comptes 2021 ;
- Validation des actions pour la prospective budgétaire.